



CORPORATION ÉCO-MINIÈRE ST-GEORGES

RAPPORT DE GESTION, ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour les six-mois clos le 30 septembre 2023

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de la Corporation Éco-Minière St-Georges (« St-Georges » ou la « Corporation ») devrait être lu conjointement avec les états financiers au 30 septembre 2023, les états financiers audités au 31 mars 2023 et les notes y afférents. Les états financiers intérimaires ont été préparés par la direction de la Corporation conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Des informations supplémentaires sur la Corporation sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : <https://www.sedarplus.ca/> et sur le site web de la corporation : <https://stgeorgesecomining.com/fr/>

Ce rapport de gestion est daté du **29 novembre 2023**.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs concernant la Corporation. Ces déclarations prospectives, de par leur nature même, impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés. La Corporation considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais avertit le lecteur que ces hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup échappent au contrôle de la Corporation, pourraient finalement s'avérer incorrectes.

DESCRIPTION

La Corporation Éco-Minière St-Georges a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 21 juin 2002. Les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1. L'adresse du siège social de la Corporation est le 2700-1000, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 3G4, Canada.

La Corporation maintient un portefeuille diversifié de filiales complémentaires axées sur les minéraux critiques et stratégiques (MCS) et couvrant des activités clés allant de l'exploration minière à la récupération et à la valorisation des minéraux. Ses segments opérationnels et leurs activités sont :

- Iceland Resources EHF : exploration des ressources minérales en Islande
- St-Georges Métallurgie : recherche et développement de procédés métallurgiques
- EVSX : solutions complètes de recyclage de batteries
- H2SX : technologie de production d'hydrogène vert
- ZeU Technologies Inc. : technologie pair à pair, décentralisée et distribuée*

*se négocie sur le CSE depuis décembre 2019. À la date de ce rapport, St-Georges conserve 26.9 % des actions en circulation de ZeU, et ZeU fonctionne comme une entité autonome. Le 17 octobre 2023, la Corporation a déposé un formulaire 45-102F1 (Avis d'intention de placement de titres en vertu de l'article 2.8 du Règlement 45-102 sur la revente de titres) sur SEDAR pour signifier son intention de vendre sur le marché public ou en privé jusqu'à 8 888 000 actions ordinaires de ZeU en plusieurs transactions.

APERÇU

La Corporation détient trois projets d'exploration minières actives au Québec, Canada : le projet Manicouagan, le projet Julie et le projet Notre-Dame. La Corporation a divulgué son intention de concentrer la plupart de ses efforts d'exploration au Québec pour 2022-2023 sur le projet Manicouagan. Sur la base de cette décision, des dépenses d'exploration limitée ont été engagées pour les projets Julie et Notre-Dame pendant l'exercice.

En juillet 2023, le mandat de compiler les connaissances techniques sur les projets Manicouagan, Thor et Julie a été confié à des firmes géologiques indépendantes qui devraient livrer des ébauches de rapports techniques selon la Norme canadienne 43-101 sur les trois projets avant la fin de l'année.

PROJET MANICOUAGAN

Description du projet

Le projet Manicouagan est situé à environ 70 km au nord du cratère Manicouagan et à 350 km au nord-ouest de Baie-Comeau au Québec. Il comprend 388 titres miniers pour une superficie de 20 474 hectares (204,7 km²) contenus sur les feuillets SNRC 22C03, 22C04 et 23C05. Le projet est prospectif pour les minéraux critiques et stratégiques, notamment le nickel, le cuivre, le cobalt, le platine, le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. La Corporation exploite une base avancée le long de la route Nationale 389, accessible à l'année et située à 5 heures au nord de Baie-Comeau ; le matériel et le personnel peuvent être transportés par hydravion (ou ski en hiver) et en hélicoptère en moins d'une heure. Le projet comprend un camp et une base d'hydravions.

Faits saillants

En janvier 2020, la Corporation a acquis 100 % du projet Manicouagan alors composé de 77 titres miniers, d'Exploration J. F. Inc et de Frank Dumas, alors administrateur de la Corporation. La Corporation a émis 5 000 000 d'actions aux vendeurs et a versé 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente et 25 000 \$ en espèces à la date anniversaire de l'entente. Un NSR de 2% sera accordé aux vendeurs, ainsi qu'une zone d'influence couvrant les deux feuillets SNRC où se situe la zone initiale du projet.

Au cours de la période de janvier 2020 à mars 2022, la Corporation a élargi la superficie du projet Manicouagan en acquérant 179 titres miniers par désignation sur carte électronique. La Corporation a également acquis deux titres miniers supplémentaires stratégiquement situés dans les limites du projet Manicouagan auprès de deux vendeurs sans lien de dépendance. La Corporation a émis 600 000 actions et a effectué un paiement de 10 000 \$ à la signature de l'entente. Un paiement supplémentaire de 25 000 \$ a été souscrit en unités de la Corporation au prix de 0,10 \$ par unité dans le cadre d'un placement privé clôturé en novembre 2020. La Corporation a également conclu une entente de rachat de redevances de 1 % pour acquérir la redevance de production de l'un des deux titulaires de redevances en vertu desquelles la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires

Au cours de la même période, la Corporation a rapatrié les carottes de forage historiques entreposées au camp Hélène vers ses installations sous contrat où elles ont été systématiquement échantillonnées et testées pour les EGP. La Corporation a complété 2 639 mètres de forage sur 19 trous et les résultats partiels de cette campagne, ainsi que le rééchantillonnage des carottes historiques, ont été divulgués entre février et avril 2022.

Entre octobre et novembre 2022, la Corporation a divulgué l'intégralité des résultats du programme de forage 2021.

Entre novembre et décembre 2022, la Corporation a ajouté 128 nouveaux titres au projet grâce à la désignation sur carte électronique.

En décembre 2022, 1804 mètres ont été forés sur le projet, sur 11 trous.

En **janvier 2023**, un levé magnétique à haute résolution (MAG) du projet Manicouagan-Central et un levé électromagnétique (MAG-TDEM) du projet Manicouagan ont été complétés.

En **février 2023**, 2 titres ont été transférés d'un titulaire, sans frais pour la Corporation.

En **avril 2023**, l'équipe d'exploration a foré 1424 mètres sur six trous sur le projet Manicouagan. Toutes les carottes ont été diagraphiées et coupées et sont prêtes à être analysées. La Corporation a également réalisé 2 levés EM au sol et en profondeur.

PROJET JULIE

Description du projet

Le projet Julie est situé à 90 minutes de route de la ville portuaire de Baie-Comeau sur la Côte-Nord du Québec. Le projet comprend 294 titres miniers pour une superficie de 16 226,99 hectares (162,27 km²). Il figure sur les feuillets SNRC 22K03, 22F13 et 22F14. Le projet est prospectif pour le nickel, le cuivre, le cobalt, le palladium, le platine, l'argent et le magnésium. Il y a un camp à proximité du projet, et les titres sont accessibles par des chemins de gravier et des chemins forestiers neuf mois par année et par une route d'hiver trois mois par année. Certains matériaux provenant du projet sont utilisés comme matières premières pour le développement de la technologie de traitement du nickel mené par la filiale Métallurgie St-Georges.

Faits saillants

En 2021, la Corporation a acquis 212 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte électronique. Elle a également conclu une convention d'achat pour 28 titres miniers adjacents au projet Julie en vertu de laquelle la Corporation a émis 100 000 actions ordinaires à une valeur attribuée de 27 000 \$ et un paiement en espèces de 50 000 \$ au vendeur. En 2021, la Corporation a également foré un total de 4 187 mètres sur 11 trous et effectué une analyse géophysique de fond sur 5 trous de forage.

PROJET NOTRE-DAME

Description du projet

Le projet Notre-Dame est situé près de la municipalité de Notre-Dame de Lorette sur le flanc nord du Lac St-Jean au Québec. 35 titres ont été acquis par désignation sur carte et 81 titres ont été transférés de trois vendeurs en échange d'une royauté. Il est prospectif pour le niobium, le césium, le lanthane, le néodyme, le praséodyme, le samarium et l'yttrium. Les résultats d'analyse d'échantillons de surface choisis ont révélé des teneurs notables en niobium provenant d'un indice de carbonatite non testé auparavant.

Faits saillants

En mai et juin 2022, les géologues et les sous-contracteurs de la Corporation ont mené une vaste campagne d'exploration de surface sur le projet. L'échantillonnage de surface, la géophysique, la cartographie et les coupes

de lignes ont été effectués sur tous les affleurements identifiés. Des travaux supplémentaires comprenant l'enlèvement des morts-terrains sur les zones les plus prometteuses ont été réalisés en parallèle. Plus de 210 échantillons collectés ont été envoyés aux laboratoires ALS. En novembre 2022, la Corporation a communiqué les résultats de sa campagne d'exploration de surface.

Évènements ultérieurs

Le **24 octobre 2023**, la Corporation a conclu une entente avec Slam Exploration Ltd. (« Slam ») (TSX : SXL) pour l'option de son projet Notre-Dame. Slam obtiendra 51 % du projet Notre-Dame en effectuant des paiements en espèces de 50 000 \$, en émettant 2 000 000 d'actions de Slam et en effectuant des travaux d'exploration qualifiés d'une valeur de 300 000 \$.

Après avoir effectué les paiements susmentionnés, les parties peuvent choisir d'exploiter le projet en tant que coentreprise à 51% et 49% ou permettre à Slam d'acquérir une participation supplémentaire de 49% en émettant 1 000 000 d'actions supplémentaires de Slam à la Corporation, qui conservera un NSR de 2%. Slam aura le droit de racheter la moitié du NSR pour 1 000 000 \$.

FILIALES

ICELAND RESOURCES EHF / ST-GEORGES ICELAND LTD.

En mars 2019, la Corporation, via sa filiale en propriété exclusive, St-Georges Iceland Ltd, a finalisé l'acquisition de 100 % d'Iceland Resources EHF, une société islandaise ayant des projets d'exploration minière. Son projet phare est le projet aurifère Thormodsdalur (Thor). En outre, Iceland Resources poursuit des intérêts dans l'exploitation des minéraux contenus dans les effluents géothermiques, détient une participation dans une centrale hydroélectrique islandaise et maintient une filiale en propriété exclusive, Melmi ehf.

PROJET AURIFÈRE THORMODSDALUR (THOR)

Description du projet

Thormodsdalur est situé à environ 20 km à l'est du centre-ville de Reykjavík, au sud-est du lac Hafravatn. Le projet a une longue histoire datant de sa découverte en 1908, lorsqu'un gisement d'or a été trouvé; il a ensuite été étudié entre 1908 et 1925. Des études entre 1996 et 2013 ont identifié la minéralisation du projet comme un système à faible sulfuration. Historiquement, 32 trous de forage totalisant 2 439 mètres ont été forés dans la zone.

Faits saillants

En août 2020, St-Georges a publié les premiers résultats de pyroanalyse de la campagne préliminaire d'exploration de surface menée sur Thor. Tous les échantillons choisis ont démontré la présence d'or, avec des résultats allant de 0,001 g/t à 37,4 g/t.

En septembre 2020, Iceland Resources a réalisé un trou de forage à circulation inverse de 124 m au projet Thor pour investiguer un échantillon de surface précédent ayant des teneurs de 37,4 g/t d'or. À une profondeur de 41,5 m, l'équipe a intersecté et confirmé par des analyses préliminaires l'existence d'un intervalle épais contenant une minéralisation aurifère moyenne de 0,24 g/t sur 80 mètres avec des teneurs en or allant de 0,01 g/t à 6,21 g/t.

En 2021, 1 542 mètres du programme de forage proposé de 4 060 mètres ont été complétés.

En avril 2022, les résultats de la campagne de forage 2021 ont été disséminés par communiqué de presse.

Le programme de forage d'été 2022 sur Thor a été reporté. L'équipe islandaise a été chargée d'une demi-douzaine de programmes de travaux géologiques de surface sur d'autres licences actives, ainsi que de diriger les nouvelles initiatives de recyclage de batteries et de traitement métallurgique des effluents de puits géothermiques.

PROJET D'EFFLUENT GEOTHERMIQUE EN ISLANDE

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des accords étaient désormais en place avec différents producteurs d'énergie géothermique en Islande qui permettent la collecte de matériel minéral de leurs opérations à des fins de recherche. Environ 200 kg de ce matériau ont été reçus par les laboratoires de recherche métallurgiques sous contrat de la Corporation au Québec.

En **avril 2023**, la Corporation a divulgué les premiers résultats d'analyse d'échantillons issus de son initiative d'échantillonnage métallurgique avec une centrale géothermique islandaise située sur son projet Reykjanes. Les meilleurs résultats comprennent jusqu'à 12,65 % de cuivre, plus de 30 % de zinc (limites de seuil), jusqu'à 353 g/t d'or et jusqu'à 5 960 g/t d'argent.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN ISLANDE

En octobre 2018, la Corporation a signé un accord d'achat et de souscription d'actions avec Spá EHF et Íslensk Vatnsorka EHF pour acquérir une participation de 15 % dans la centrale hydroélectrique de 10 à 20 MW située au sud de Langjokull en Islande.

MELMI EHF

En juin 2020, la Corporation a signé une lettre d'intention pour acquérir toutes les actions émises et en circulation de Melmi ehf (« Melmi »), qui détenait une participation de 100 % dans le projet aurifère Thor. Jusque-là, la Corporation ne disposait que d'une option de 41 % du projet. En octobre 2020, Iceland Resources a conclu un accord d'achat de titres avec Melmi ehf pour acquérir 100 % du capital social émis de Melmi, par lequel Melmi devient une filiale détenue à 100 % par Iceland Resources.

MÉTALLURGIE ST-GEORGES

En février 2020, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Métallurgie St-Georges (« SXM »), pour gérer toute la recherche et le développement métallurgique, les partenariats de laboratoires, les coentreprises métallurgiques et la propriété intellectuelle connexe. Les technologies SXM incluent la récupération du lithium dans l'argile, nécessitant moins d'énergie, moins d'eau, moins de produits chimiques et moins d'espace que les solutions disponibles actuellement.

Le 6 octobre 2021, la Corporation a produit son premier lot de carbonate de lithium à partir de spodumène dans ses laboratoires sous-traitants dans le cadre du processus de préparation et de configuration pour la production pilote industrielle.

Le 9 novembre 2021, la Corporation a fait progresser avec succès son procédé métallurgique permettant la production de carbonate et d'hydroxyde de lithium parallèlement à la production de sous-produits d'engrais et désormais de sous-production d'alumine à haute teneur. L'alumine ou Al_2O_3 était présente dans la plupart des ressources de roche dure et d'argile examinées par la Corporation.

ICONIC MINERALS LTD.

En décembre 2017, la Corporation et Iconic Minerals Ltd. (« Iconic ») ont conclu un accord définitif de licence de technologie exclusive pour tous les sites devant être exploités par Iconic et/ou ses sociétés affiliées dans l'État du Nevada.

En échange d'une licence perpétuelle pour les technologies et ses futures améliorations, Iconic a les obligations suivantes envers la Corporation :

- investir 100 000 \$ dans un placement privé de la Corporation (complété le 14 janvier 2019 à 0,10 \$ par unité)
- émettre 2 000 000 d'actions à l'étape 1 définie par la remise d'un rapport de laboratoire indépendant (complété le 29 août 2019, valeur attribuée 118 293 \$ et entiercé pendant 36 mois) ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 2 définie par la remise d'un rapport indépendant décrivant les résultats des opérations minières pilotes initiales et le traitement d'une tonne métrique (minimum) dans un environnement industriel simulé ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 3 définie par la réception d'un Rapport d'Évaluation Économique Préliminaire (PEA) ou à la décision de commercialisation ou au troisième anniversaire de cet accord en assumant que toutes les autres émissions ont été réalisées.
- Une redevance d'intérêt sur le revenu net (NRI) perpétuelle de 5 % sur tous les minéraux produits sur les sites sous licence avec les technologies de la Corporation.

En septembre 2018, la Corporation a reçu des matériaux en vrac du projet de lithium *Bonnie Claire*. En janvier 2019, la Corporation a déposé un brevet provisoire sous le titre « Method of Mineral Recovery » pour la technologie d'extraction du lithium de l'argile.

Le 27 avril 2021, la Corporation a reçu la dernière cargaison de matériaux en vrac du projet *Bonnie Claire*.

En août 2022, la Corporation a annoncé avoir reçu les résultats partiels d'une première opération d'usine pilote avec le matériau provenant de *Bonnie Claire*.

En **février 2023**, la Corporation a annoncé avoir reçu une version préliminaire d'un rapport d'examen indépendant sur les travaux effectués avec le matériau obtenu auprès d'Iconic. L'examen final du rapport est terminé et la Corporation rédige un rapport d'accompagnement qui couvrira les travaux de concentration qui pourraient permettre d'améliorer les conclusions globales du rapport.

En **juillet 2023**, la Corporation a reçu 816 515 actions de *Nevada Lithium Resources Ltd.* (« Nevada Lithium ») à une juste valeur de 244 955 \$ conformément au plan d'arrangement entre Iconic et Nevada Lithium et en tant qu'actionnaire d'Iconic.

HYDROXIDE DE LITHIUM

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des cristaux d'hydroxyde de lithium étaient produits en petites quantités à partir du matériau fourni par Iconic.

En octobre 2022, la Corporation a reçu la confirmation que la fabrication de l'unité d'électrolyse industrielle construite selon les spécifications de la Corporation était terminée.

En novembre 2022, la Corporation a reçu l'équipement d'hydrolyse pour la production pilote d'hydroxyde de lithium.

En **mars 2023**, la Corporation a déposé une demande de brevet provisoire couvrant une nouvelle percée réalisée dans les technologies de traitement du spodumène et de production d'hydroxyde de lithium.

Le **4 mai 2023**, la Corporation a annoncé que WSP Engineering avait terminé la modélisation métallurgique et les bilans de masse pour le procédé au lithium. L'étude couvre en détail toutes les réactions, endothermiques et exothermiques, permettant une conception optimale de l'équipement et de son installation.

Le **18 mai 2023**, la Corporation a annoncé avoir amélioré son procédé de fabrication d'hydroxyde de lithium à partir de concentrés de spodumène. L'acide nitrique utilisé dans le procédé était, jusqu'à présent, recirculé à 92 % tandis que 8 % était récupéré en l'amalgamant avec des sous-produits d'engrais. La Corporation a amélioré la méthode de récupération du contenu en alumine (Al₂O₃) du concentré de spodumène, permettant la production de nonahydrate de nitrate d'aluminium Al (NO₃)₃ · 9H₂O à des taux dépassant 99,9%.

CORPORATION EVSX

En janvier 2021, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Corporation EVSX. EVSX se concentre sur le recyclage complet des batteries afin d'optimiser la récupération des métaux de toutes les compositions de batteries usagées en utilisant moins de chaleur et moins de fluides acides tout en travaillant vers 100 % de recyclage.

La Corporation a retenu les services de WSP Canada Inc. pour élaborer un programme de travail visant à définir sa participation à l'évaluation environnementale des installations proposées, à l'obtention des permis environnementaux, à l'ingénierie indépendante et à l'examen chimique du procédé breveté.

En janvier 2022, la Corporation a annoncé avoir traité 20 tonnes de batteries fournies par un partenaire potentiel dans le cadre d'un accord de non-divulgaration dans son usine pilote.

Emplacement des usines de recyclage de batteries

Baie Comeau : Le 13 avril 2022, la Corporation a fait une offre pour acquérir trois lots contigus totalisant environ 50 000 m² pour un total de 400 000 \$ (100 001 \$ ont été payés à la clôture en mai 2022, le solde de 300 000 \$ devant être payé dans les 730 jours), et devra commencer la construction des installations qui accueilleront la phase II du déploiement des opérations de traitement de batteries d'ici 24 mois.

En juin 2022, EVSX a également fait une offre formelle d'achat d'un bâtiment pour accueillir sa première usine. EVSX a clôturé l'acquisition avec 258 694 \$ en juillet 2022 et a commencé à générer des revenus à partir de la location commerciale existante dans le bâtiment.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Corporation a enregistré des revenus locatifs de 24,007 \$ (2022 - \$12,002).

Thorold : En novembre 2022, une lettre d'intention a été signée par EVSX pour un site identifié comme adapté à toutes les étapes de ses opérations de recyclage de batteries en Ontario. Le 5 décembre 2022, EVSX a sécurisé l'emplacement au sein du complexe Bioveld sous l'égide du centre intermodal de Thorold et de l'autorité portuaire de Hopa à Niagara, en Ontario.

Le 12 décembre 2022, EVSX et Call2Recycle Canada Inc. ont conclu un protocole d'entente pour trier et traiter des batteries au complexe Bioveld.

Circuits industriels de traitement de batteries

En juillet 2022, EVSX a commandé et déboursé le dépôt initial pour la fabrication de trois circuits industriels de traitement de batteries ayant un coût total de 1 323 694 \$.

En juin et juillet 2023, la Corporation a reçu la livraison de deux circuits modulaires à Thorold, ainsi que des pièces d'équipements permettant la mise à niveau de son circuit pour les batteries alcalines.

AraBat S.R.L

En septembre 2022, EVSX a signé un protocole d'accord engageant avec AraBat S.R.L., une société développant des technologies de recyclage de batteries en Italie. Il donne aux partenaires quatre mois pour conclure un accord de partenariat détaillé, dans lequel EVSX lancera la planification du déploiement de sa solution pour produire du concentré de minéraux critiques à partir de batteries usagées obtenues par Arabat en Italie et dans les pays européens adjacents.

Les parties ont mutuellement convenu de prolonger leur accord jusqu'à décembre 2023 pour permettre à EVSX de mener une première série de tests utilisant les nouvelles revendications technologiques d'Arabat dans un environnement pilote hybride.

Évènements ultérieurs

Le **6 octobre 2023**, à la suite d'une visite de l'usine de recyclage de batteries à Thorold par des représentants d'AraBat, EVSX et AraBat ont conclu un accord contraignant pour établir une coentreprise afin de construire une usine de traitement de batteries industrielles dans la région italienne de Puglia. Les futurs partenaires ont convenu de travailler sur un accord final à exécuter au cours du premier trimestre 2024 pour établir une société italienne détenue conjointement. L'entité aurait les qualités requises pour obtenir les autorisations italiennes et serait éligible aux subventions gouvernementales italiennes et européennes ainsi qu'au soutien financier pour les opérations de recyclage. Les partenaires prévoient que la coentreprise sera détenue majoritairement par AraBat (51 %) et EVSX (49 %).

CORPORATION H2SX

Le 14 janvier 2022, la Corporation a constitué une nouvelle filiale, H2SX Corp. (« H2SX ») qui se concentre sur la transformation du gaz de synthèse en hydrogène vert, en engrais et autres sous-produits à valeur ajoutée. Il vise à fournir de l'hydrogène vert foncé au prix de l'hydrogène gris tout en préservant les ressources, telles que l'eau potable et l'énergie, pour produire de l'hydrogène de manière responsable et durable.

Le 25 avril 2022, H2SX a signé un accord définitif avec la société sud-coréenne Wintech Energy Corp. (« Wintech Energy »). L'accord permet à H2SX d'accéder à la technologie d'hydrogène vert de Wintech Energy. Par cet accord, Wintech Energy devient actionnaire de H2SX.

H2SX acquiert une licence mondiale non exclusive ainsi qu'une licence exclusive pour les territoires de l'Islande, du Nevada aux États-Unis et au Québec et en Ontario au Canada. La licence exclusive couvre également les opérations basées sur les ressources naturelles au Canada. La propriété intellectuelle supplémentaire développée par les partenaires sera détenue en copropriété, à moitié par H2SX et à moitié par Wintech Energy.

Évènements ultérieurs

En **octobre 2023**, H2SX a émis un total de 990 000 actions ordinaires représentant 9,9 % de ses actions ordinaires, en faveur de Wintech (4,95 %) et ZeeOne (4,95 %). Les parties recevront également des actions privilégiées avec un taux de conversion représentant potentiellement 10 % des actions en circulation de H2SX. Aucun paiement en espèce ne sera déboursé. Une série de bons de souscription de 5 ans exerçables à 1,00 \$ seront également émis en fonction des étapes achevées. A la date du rapport, la Corporation détient 90,10% de H2SX.

Depuis, H2SX est en pourparlers avec diverses entités, dont des partenaires potentiels, des fonds institutionnels et des représentants des gouvernements provinciaux et fédéraux, afin de structurer financièrement les deux phases du projet.

Le **14 février 2023**, H2SX et Altima Resources Limited (TSX-V : ARH) ont conclu un accord pour aller de l'avant avec la production d'hydrogène abordable et durable (ccH2™) au Canada.

KINGS OF THE NORTH CORP. (“KOTN”)

Vente de KOTN

En 2019, la Corporation et les actionnaires minoritaires de KOTN ont conclu une convention d'achat d'actions avec BWA Group PLC (« BWA ») en vertu de laquelle BWA a acquis la totalité des actions émises et en circulation de KOTN. En 2021, la Corporation a signifié une déclaration à BWA et à sa filiale, KOTN. Les réclamations demandent des dommages-intérêts de 277 640 \$ pour rupture de contrat et diverses autres causes d'action.

BWA a intenté une action civile contre Corporation en lien avec la transaction KOTN. La réclamation de BWA vise, entre autres, des dommages-intérêts de 1 500 000 \$ contre la Corporation et son ancien Chef de la direction, alléguant rupture de contrat, complot et diverses autres causes d'action (les « réclamations de BWA »). La Corporation estime que les réclamations de BWA sont entièrement sans fondement et frivoles. La Corporation défendra vigoureusement les réclamations de BWA et poursuivra ses propres réclamations contre BWA et KOTN.

Le 25 juillet 2022, la Corporation a vendu 57 000 000 d'actions de BWA, représentant la majorité de sa participation dans BWA, à G&O Energy Investments Ltd. pour 57 000 \$.

Le 29 juillet 2022, la Corporation a également envoyé un avis de conversion à BWA pour convertir une partie de ses billets convertibles en 116 412 500 actions ordinaires de BWA. BWA a refusé la conversion. Les avocats de la Corporation au Royaume-Uni ont envoyé à BWA une mise en demeure en réponse au refus d'honorer leur obligation.

Le 28 novembre 2022, la Corporation a engagé une action en justice contre BWA devant la *High Court of Justice, Business and Property Court of England & Wales*.

En **mars 2023**, la Corporation a rencontré les représentants de BWA pour étudier les scénarios de règlement possibles. Un scénario a été proposé. Au moment de ce rapport, aucune solution n'est attendue en dehors d'un procès.

BOREALIS DERIVATIVES DEX EHF

La filiale en propriété exclusive de la Corporation, Borealis Derivatives DEX ehf. (« Borealis »), vise à développer un marché décentralisé, distribué et numérique des produits dérivés. Le développement du noyau de la plateforme est avancé. Une ou plusieurs licences gouvernementales pour exploiter la bourse sont désormais nécessaires pour aller de l'avant.

ZEU TECHNOLOGIES INC.

ZeU Technologies Inc. (« ZeU ») a vu le jour en janvier 2018 en tant que filiale en propriété exclusive de la Corporation et a été scindée en décembre 2019. **Au 31 mars 2023**, la Corporation détenait 10 136 191 (2022 - 10 136 191) actions ordinaires de ZeU, qui sont couverts par un contrat d'entiercement de revente. À la date de ce rapport, la Corporation détenait 11 423 519 actions de ZeU.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Le contenu technique du présent rapport de gestion a été révisé et approuvé par Herb Duerr, P. Géo., Chef de la direction de la Corporation et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers

CHANGEMENT À L'ÉQUIPE DE GESTION/ADMINISTRATION

Le 1^{er} juin 2023, M. Frank Dumas a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de chef des opérations de la Corporation. À compter du 1^{er} juin 2023, M. Dumas assumera les fonctions du poste nouvellement créé de vice-président du développement des affaires de la Corporation. M. James C. Passin s'est joint au conseil d'administration de la Corporation pour combler le poste vacant.

TRANSACTIONS EN CAPITAUX

Au cours des quinze-mois clos le 31 mars 2022, la Corporation a émis 3 670 000 actions pour les options exercées pour un produit de 396 500 \$ et a émis 14 270 300 actions pour les bons de souscription exercés pour un produit de 2 698 810 \$.

Le 2 septembre 2022, la Corporation a élu d'exercer son droit d'accélérer la date d'expiration de certains bons de souscription émis lors de ses financements par placement privé suivant :

<u>Bons de Souscription</u>	<u>Date d'expiration actuelle</u>	<u>Date d'expiration révisée</u>
1 428 571	5 février 2023	5 février 2024
10 000 000	Prix d'exercice de 0,65 \$ pour les 18 mois suivant la date de clôture et de 1,05 \$ pour les 18 mois suivants.	Prix d'exercice de 0,65 \$ pour les 30 mois suivant la date de clôture et de 1,05 \$ pour les 6 mois suivants.
7 831 632	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 18 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 18 mois suivants.	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 30 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 6 mois suivants.
1 083 333	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 18 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 18 mois suivants.	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 30 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 6 mois suivants.
5 063 636	30 novembre 2023	30 novembre 2024
4 185 714	21 juin 2023	21 juin 2024

Le 1^{er} novembre 2022, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,25 \$ pour un total brut de 1 425 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation sur une base accréditive et d'un demi-bon de souscription d'actions accréditatives. Chaque demi-bon de souscription accréditif permet à son détenteur d'acheter une demi-action à un prix d'exercice de 0,29 \$ valide jusqu'au 1^{er} novembre 2025. La Corporation a payé des commissions d'intermédiation de 75 000 \$ en espèces et a émis 300 000 bons de souscription évalués à 40 692 \$ au prix d'exercice de 0,29 \$ par action et valide jusqu'au 1^{er} novembre 2025. La Corporation a utilisé le produit du placement pour faire progresser l'effort d'exploration sur le projet Manicouagan.

Le 18 novembre 2022, la Corporation a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,25 \$ pour un total brut de 1 800 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation sur une base accréditive et d'un demi-bon de souscription d'actions accréditatives. Chaque demi-bon de souscription accréditif permet à son détenteur d'acheter une demi-action à un prix d'exercice de 0,29 \$ valide jusqu'au 18 novembre 2025. La Corporation a payé des commissions d'intermédiation de 108 000 \$ en

espèces et a émis 432 000 bons de souscription évalués à 60 379 \$ au prix d'exercice de 0,29 \$ par action et valide jusqu'au 18 novembre 2025. La Corporation a utilisé le produit du placement pour faire progresser l'effort d'exploration sur le projet Manicouagan.

Le 30 décembre 2022, la Corporation a clôturé un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,41 \$ pour un total brut de 2 050 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action à un prix d'exercice de 0,50 \$ valide jusqu'au 30 décembre 2025. La Corporation a payé des commissions d'intermédiation de 123 000 \$ en espèces. Tous les fonds amassés sont destinés à l'avancement de la prospection au projet de minéraux critiques et stratégiques Manicouagan. La Corporation a nommé un agent d'entiercement pour détenir et libérer les fonds.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Corporation a émis 896 733 actions ordinaires pour des bons de souscription exercés pour un produit de 165 896 \$, dont 3 895 \$ restent à recevoir, et a émis 503 267 actions ordinaires pour régler des comptes créditeurs de 93 104 \$.

Le **26 juin 2023**, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,18 \$ pour un total brut de 396 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation émise sur une base accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,30 \$ valide pendant 36 mois à compter de la date d'émission. La Corporation a payé une commission d'intermédiation de 23 760 \$ en espèces et a émis 132 000 bons de souscription évalués à 10 713 \$ au prix de 0,30 \$ par action valide jusqu'au 26 juin 2026.

Le **14 septembre 2023**, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé au prix de 0,10 \$ pour un produit total brut de 625 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Corporation et d'un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 3 000 \$ en espèces et a émis 30 000 bons de souscription d'une valeur de 721 \$ et au prix d'exercice de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le **15 septembre 2023**, la Corporation a octroyé des options à certains consultants pour acheter un total de 2 150 000 actions ordinaires. Les options sont acquises immédiatement et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2025.

Le **15 septembre 2023**, la Corporation a octroyé des options à certains membres de la direction, administrateurs et dirigeants pour l'achat d'un total de 5 750 000 actions ordinaires. Les options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Corporation a reçu une créance de souscription de 3 895 \$ provenant de l'exercice de bons de souscription de l'année précédente. Le solde de la créance de souscription au 30 septembre 2023 est de 18 500 \$ (31 mars 2023 - 3 895 \$).

Événements ultérieurs

Le **31 octobre 2023**, la Corporation a clôturé la deuxième tranche de son placement privé d'unités à 0,10 \$ pour un produit total brut de 350 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 7 200 \$ en espèces et a émis 90 000 bons de souscription d'actions d'une valeur de 4 770 \$ à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le **23 novembre 2023**, la Corporation a clôturé un placement privé de 14 259 260 unités accréditatives au prix de 0,135 \$ l'unité, pour un produit total brut de 1 925 000 \$. Chaque unité accréditative est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation sur une base accréditative et d'un bon de souscription d'action accréditative. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,175 \$ jusqu'au 23 novembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en émettant un avis au détenteur.

La Corporation a payé une commission d'intermédiation en espèces de 115 500 \$ et a émis un total de 855 556 bons de compensation d'une juste valeur de 27 675 \$ à un intermédiaire indépendant. Chaque bon de compensation permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Corporation au prix de 0,175 \$ pendant une période de deux ans à compter de la date de clôture. Tous les titres émis dans le cadre de l'offre sont soumis à la période de détention statutaire applicable se terminant le 24 mars 2024. La Corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur le projet Manicouagan.

Le solde de la souscription à recevoir à la date du rapport est de 10 000 \$ (31 mars 2023 - 3 895 \$).

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Corporation a enregistré une perte nette de 1 827 805 \$ (2022 – 3 002 913 \$), un déficit cumulé de 42 950 259 \$ (2022 – 41 353 982 \$) et un solde déficitaire des intérêts minoritaires de 12 029 604 \$ (2022 – 14 316 484 \$). La Corporation n'avait aucune source de revenus d'exploitation ni de dépense d'exploitation connexe.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Exercice clos 31 mars 2023 \$	15-mois clos 31 mars 2022 \$	Exercice clos 31 décembre 2020 \$
Revenus	-	-	-
Frais généraux	(5 630 991)	(12 751 818)	(4 243 923)
Perte nette et perte globale de l'exercice	1 669 392	(23 277 671)	(14 096 033)
Perte de base et la perte diluée par action	0,01	(0,11)	(0,10)
	Exercice clos 31 mars 2023 \$	15-mois clos 31 mars 2022 \$	Exercice clos 31 décembre 2020 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 527 292	3 937 083	207 005
Détenues en fiducie	100 442	150 000	118 614
Fonds de roulement déficitaire	(6 222 621)	(1 463 012)	(5 016 989)
Actifs de prospection et d'évaluation	19 666 202	15 655 582	3 300 938
Total des actifs	26 444 363	21 418 348	4 621 822
Capitaux propres (déficit)	15 771 118	8 586 837	(6 170 114)

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2023, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré un bénéfice net et un résultat globale de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, comparativement à une perte nette de 23 277 671 \$ pour les quinze-mois clos le 31 mars 2022. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions à nil \$ (2022 - 3 755 245 \$), en frais de désactualisation et intérêts de 1 574 129 \$ (2022 - 2 370 806 \$), en frais de recherche et développement de 601 083 \$ (2022 - 1 657 450 \$) et en frais généraux 5 630 991 \$ (2022 - 12 751 818 \$). De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous.

Pendant les 15-mois clos le 31 mars 2022, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et une perte globale de 23 277 671 \$ pour les 15-mois clos le 31 mars 2022, comparativement à 14 096 033 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'augmentation de la perte est principalement due à une dépréciation du goodwill de 13 320 813 \$ (31 décembre 2020 – nil \$) et les charges d'exploitation ont augmenté à 12 657 689 \$ (31 décembre 2020 - 4 243 923 \$). De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous.

DÉPENSES

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 et 2022.

	2023	2022
	\$	\$
Frais de désactualisation et intérêts	140 988	790 306
Frais de consultation	180 804	244 836
Frais de gestion	284 250	696 515
Frais de bureau	306 362	126 005
Honoraires professionnels	246 583	186 146
Impôt fonciers	11 292	10 537
Frais de représentation	71 461	187 748
Frais de recherche et développement	44 524	646 549
Salaires	9 080	100 995
Rémunération à base d'actions	533 954	-
Frais d'agent de transfert et bourse	29 899	58 740
Frais de déplacement	43 248	111 151
Perte (Gain) non réalisé sur les titres négociables	138 909	(73 863)
Perte sur les titres négociables	84 318	-
Gain sur taux de change	(28 920)	(233 552)
Perte dur dépréciation d'actifs	-	234 504
Perte (Gain) sur radiation de comptes payables	15	(35)
Gain sur disposition des actions de BWA	-	-
Gain sur la variation de la juste valeur des débetures	-	(57 000)
Gain sur investissement	(244 955)	(14 667)
Revenu locatif	(24 007)	(12 002)
Perte nette et perte globale	1 827 805	3 002 913

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente certaines informations financières de la Corporation pour les huit derniers trimestres.

	30 septembre	30 juin	31 mars	31 déc.
	2023	2023	2023	2022
Total des actifs	25,794,324	25 541 181	26 444 363	24 824 702
Fonds de roulement (perte)	(7,617,209)	(7 398 089)	(6 222 621)	(3 825 757)
Capitaux propres (perte)	15,441,990	15 564 589	15 771 118	9 047 799
Revenus	-	-	-	-

Bénéfice (perte) net	(1,248,390)	(579 415)	6 497 357	(1 825 52)
Bénéfice (perte) net par action	(0.01)	(0,00)	0,03	(0,01)

	<i>30 septembre 2022</i>	<i>30 juin 2022</i>	<i>31 mars 2022</i>	<i>30 déc. 2021</i>
Total des actifs	19,465,934	20 128 451	21 418 348	35 867 510
Fonds de roulement (perte)	(4,361,325)	3 148 486	(1 463 012)	(668 073)
Capitaux propre (perte)	5,673,971	6 991 205	8 586 837	20 225 331
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	(1,312,281)	(1 690 632)	(11 830 131)	(4 788 683)
Bénéfice (perte) net par action	(0.01)	(0,01)	(0,05)	(0,02)

TRIMESTRES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

Pendant les trimestres clos le 30 septembre 2023 et 2022 la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette pendant l'exercice de 1 248 390 \$ (2022 – 1 312 281 \$). Les frais généraux pour les trois mois clos le 30 septembre 2023 sont de 1 180 420 \$ (2022 – 1 622 841 \$). La diminution des frais généraux est principalement due à une réduction en désactualisation et charges d'intérêts de 70 879 \$ (2022 – 398 189 \$) sur les débetures, car une partie des débetures convertibles ont été réglées au cours de l'exercice précédent. Les frais de recherche et développement ont été réduits à 24 719 \$ (2022 – 249 068 \$) car le développement de ZeU a été interrompu pendant l'exercice en cours. Les frais de consultations 106 384 \$ (2022 – 142 888 \$) et les frais de gestion 124 879 (2022- 362 478 \$) ont été réduit pour maintenir les opérations pendant l'exercice en cours. Les rémunérations à base d'actions ont augmenté à 533 954 \$ (2022- nil \$) car la Corporation a octroyé des options aux administrateurs, dirigeants et consultants au cours de l'exercice.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la Corporation a enregistré une perte de 15 665 \$ (2022- nil \$) sur la vente de certains titres négociables, a enregistré une perte non réalisé de 247 051 \$ (2022- gain de 130 142 \$) sur les titres négociables, un gain nil \$ (2022- 57 000 \$) sur la disposition des actions de BWA, une perte sur le taux de change de 62 212 (2022- gain de 96 749 \$), des revenus locatifs de 12 003 \$ (2022- 12 002 \$) provenant de la location du bâtiment commercial d'EVSX et un gain de 244 955 \$ (2022 – nil \$) sur les investissements pendant le trimestre clos le 30 septembre 2023.

SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 et 2022, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette pendant l'exercice de 1 827 805 \$ (2022 - 3 002 913 \$). Les frais généraux pour les six mois clos le 30 septembre 2023 sont de 1 902 445 \$ (2022- 3 159 528 \$). La diminution des frais généraux est principalement due à une réduction en désactualisation et charges d'intérêts de 140 988 \$ (2022- 790 306 \$) sur les débetures, car une partie des débetures convertibles a été réglée après l'exercice précédent. La frais de consultation 180 804 \$ (2022- 244 836 \$) et les frais de gestion 284 250 \$ (2022- 696 515 \$) ont été réduits pour maintenir les d'opérations pendant l'exercice. La frais de recherche et de développement 44 524 \$ (2022 - 646 549 \$) ont été réduits car le développement de ZeU a été interrompu au cours de l'exercice. La rémunération à base d'actions a augmenté à 533 954 \$ (2022 – nil \$) car la Corporation a accordé des options aux dirigeants et aux consultants au cours de l'exercice.

Au cours des six mois clos le 30 septembre 2023, la Corporation a constaté une perte de 84 318 \$ (2022 – nil \$) sur la vente de certains titres négociables, une perte non réalisé de 138 909 \$ (2022 - gain de 73 863 \$) sur les titres négociables, un gain de nil \$ (2022 - 57 000 \$) sur la vente de 57 000 000 actions de BWA, et un gain sur le taux de change de 28 920 \$ (2022 - 233 552 \$). Au cours des six mois clos le 30 septembre 2023, la Corporation a enregistré des revenus locatifs de 24 007 \$ (2022 - 12 002 \$) provenant de la location commerciale du bâtiment de EVSX et un gain de 244 955 \$ (2022 – nil \$) sur les investissements.

LIQUIDITÉ ET FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2023, la Corporation avait un solde de trésorerie de 80 872 \$ (31 mars 2023 – 1 527 292 \$), des fonds détenus en fiducie de 180 982 \$ (31 mars 2023 – 100 442 \$) et un fonds de roulement déficitaire de 7 617 209 \$ (31 mars 2023- 6 222 621 \$).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie importants étaient les suivants :

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation pour l'exercice était de 1 246 901 \$. La perte nette de 1 827 805 \$ pour l'exercice comprenait une augmentation hors trésorerie de désactualisation et intérêts de 140 988 \$ sur les débetures convertibles; une perte sur les titres négociables de 84 318 \$, un gain non-réalisé de 138 909 \$ sur les titres négociables, et les rémunérations à base d'actions de 533 954 \$, compensé par un gain sur le taux de change de 28 920 \$ et un gain sur les investissements de 244 955 \$. Les variations nettes des éléments du fonds de roulement sont de 48 446 \$, comprenant principalement un paiement de \$20,000 de billets à ordre, une augmentation des charges prépayées de 184 304 \$, une diminution des comptes débiteurs de 340 647 \$ et une diminution des créditeurs et charges payables de 184 789 \$.

La trésorerie nette affectée aux activités d'investissement pour l'exercice est de 1 041 295 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Corporation a dépensé 734 606 \$ en frais de prospection et d'évaluation, a fait l'acquisition d'équipements de 79 358 \$ et d'autres actifs et usines de 361 113 \$. La Corporation a vendu des titres négociables pour un produit de 133 782 \$ pendant l'exercice clos le 30 septembre 2023.

La trésorerie nette provenant des activités de financement pour l'exercice est de 841 776 \$. La Corporation a reçu des fonds nets de 748 828 \$ provenant de l'émission d'actions liés aux placements privés, et la Corporation a enregistré une créance de souscription de 18 500 \$ provenant des placements privés clôturés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. La Corporation a reçu 74 448 \$ de fonds avancés par des parties apparentées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET ESTIMATION FINANCIÈRE

RISQUES FINANCIERS

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs et à la tolérance au risque de la Corporation et de maintenir un équilibre risque/récompense approprié tout en protégeant le bilan de la Corporation des événements susceptibles de nuire considérablement à sa solidité financière. L'équilibre entre risque et récompense est atteint en alignant l'appétit pour le risque sur la stratégie commerciale, en diversifiant les risques, en évaluant le risque de manière appropriée, en atténuant les risques grâce à des contrôles préventifs et en transférant les risques à des tiers.

L'exposition de la Corporation à une perte potentielle sur les instruments financiers est principalement due à divers risques de marché, notamment les risques de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit. Il n'y a eu aucun changement dans le risque financier de la Corporation au cours de l'exercice.

RISQUES DU MARCHÉ

Les risques du marché sont le risque de perte découlant de changements défavorables des taux et des prix du

marché, tels que les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers, les taux de change et d'autres taux de marché pertinents ou variations de prix. Les risque du marché sont directement influencés par la volatilité et la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes sont négociés. Vous trouverez ci-dessous une analyse des principales expositions au risque de marché de la Corporation et de la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à lever des fonds pour faire face aux engagements de flux de trésorerie associés aux instruments financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de s'assurer qu'il y a suffisamment de liquidités pour faire face à tous les engagements et obligations financiers à leur échéance. Afin de gérer ses besoins de trésorerie, la Corporation devra émettre des actions ordinaires supplémentaires et conclure des placements privés, ou des ententes de dettes.

Au 30 septembre 2023, la Corporation avait des passifs courants et des charges payables de 9 020 357 \$ (31 mars 2023- 9 340 586 \$) échéant dans les 12 mois et dispose d'une trésorerie de 80 872 \$ (31 mars 2023 – 1 527 292 \$) et de fonds en fiducie de 180 982 (31 mars 2023 – 100 442 \$) pour faire face à ses obligations courantes. Au 30 septembre 2023, la Corporation a des dettes de location à long terme de 1 237 529 (31 mars 2023- 1 312 659). Par conséquent, la Corporation fait face à un risque de liquidité alors qu'elle dépense des fonds pour ses projets.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et cause une perte financière à une autre partie. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Corporation au risque de crédit consistent principalement en trésorerie, et en billets recevable. La Corporation limite son exposition au risque de crédit en plaçant ses liquidités auprès d'une institution financière canadienne réputée. Ce montant représente au mieux l'exposition maximale de la Corporation à tout risque de crédit potentiel. Le risque est évalué comme faible.

RISQUE DE TAUX D'INTERÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les débetures convertibles de la Corporation ont des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas assujetties au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie en raison des variations du taux d'intérêt du marché. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Le risque de taux change est le risque que les justes valeurs des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent parce qu'ils sont libellés dans des devises qui diffèrent de la devise fonctionnelle. La Corporation ne couvre pas son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux de change significatif.

Au 30 septembre 2023, la Corporation avait un risque de taux de change lié aux comptes créditeurs en dollars américains de 321 415 \$ CA (31 mars 2023 – 14 021 \$ CA), aux prêts des parties apparentées aux États-Unis de 74 448 \$CAN (31 mars 2023 - nil \$CAN), aux comptes créditeurs en livres sterling de 131 654 \$CAN (31 mars 2023 - 30 509 \$CAN), et aux comptes créditeurs en couronne islandaise de 596 404 \$ CA (31 mars 2023 – 549 636 \$ CA). Si le dollar canadien change de 10 % par rapport à toutes les devises étrangères, toutes les autres variables demeurant constantes, l'incidence de la variation de la devise étrangère sur les instruments financiers libellés en devises de la Corporation entraînerait une réduction ou une augmentation de la perte nette après impôts d'environ 112 392 \$ (31 mars 2023 – 59 417 \$) pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, sur la base des marchés actuels pour des instruments présentant le même risque, principal et échéance résiduelle. Les estimations de la juste valeur sont basées sur la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation utilisant des taux qui reflètent ceux que la Corporation pourrait actuellement obtenir, sur le marché, pour des instruments financiers ayant des termes, conditions et échéances similaires.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception de la débenture garantie, sont considérées comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les valeurs comptables des débentures convertibles se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture parce que les débentures convertibles ont été calculées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide de taux que la Corporation utiliserait autrement pour une telle dette avec des modalités, des conditions et des dates d'échéance similaires, ajustés en fonction du risque de crédit. La direction est d'avis qu'aucun changement important n'est survenu dans le risque de ces instruments.

GESTION DES CAPITAUX

Le capital est composé des capitaux propres de la Corporation et de toute dette qu'elle pourrait émettre. **Au 30 septembre 2023**, les capitaux propres de la Corporation étaient de 15 441 990 \$ (31 mars 2023 – 15 771 118 \$) et il portait des dettes de location à long terme de 1 237 529 \$ (31 mars 2023 – 1 312 659 \$). Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de maintenir sa solidité financière et de protéger sa capacité à faire face à ses obligations en cours, à poursuivre son exploitation, à maintenir sa solvabilité et à maximiser les rendements pour les actionnaires à long terme. La protection de la capacité de payer les passifs actuels et futurs comprend le maintien du capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, les exigences actuelles en matière de notation de la solidité financière et les lignes directrices en matière de capital déterminées en interne et les niveaux de gestion des risques calculés. Pour atteindre ces objectifs, la direction surveille les besoins en capital de la Corporation par rapport au fonds de roulement net sans restriction et évalue au cas par cas les besoins en capital supplémentaires sur des opportunités d'affaires spécifiques.

Le capital d'expansion provient principalement du produit de l'émission d'actions ordinaires. Le produit net levé ne sera suffisant que pour une certaine quantité de travaux de prospection et de développement sur ses projets et aux fins du fonds de roulement. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les objectifs de la Corporation. Il n'y a eu aucun changement dans la politique de gestion du capital de la Corporation pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

La Corporation est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

a) Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice, la Corporation a engagé les transactions suivantes avec des parties apparentées non divulguées ailleurs dans les états financiers :

	30 sept 2023	30 sept 2022
	\$	\$
Frais de gestion ou d'administration payé ou cumulé aux administrateurs ou à des compagnies contrôlées par des administrateurs/officiers ^{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9}	284 250	696 515

¹ Herb Duerr, Président, Chef de la direction, Administrateur ⁶ Neha Tally, Secrétaire corporative

² Mark Billings, Président du conseil, Administrateur

⁷ Kristín Ólafsdóttir, Administratrice (nomination en mars 2021)

³ Frank Dumas, VP Développement des affaires

⁸ Keturah Nathe, Administratrice (nomination en août 2021)

⁴ Enrico Di Cesare, Administrateur, VP R&D

⁹ James C. Passin, Administrateur (nomination en juin 2023)

⁵ Richard Barnett, Chef de la direction financière

Ces montants seront réglés soit par des versements en espèces, soit par émission d'actions.

La Corporation a engagé des frais de recherche de 12 000 \$ (143 112 \$ en 2022), qui ont été passés en charges à titre de frais de recherche et développement, a capitalisé des frais de recherche de 36 000 \$ (2022- nil \$) liés au développement du processus de recyclage de batteries, et d'autres frais de consultation de 30 000 \$ (2022- 30 000 \$) au cours de la période.

Le 1^{er} novembre 2022, les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 700 000 unités accréditatives pour un produit de 175 000 \$ dans le cadre d'un placement privé.

Le **14 septembre 2023**, les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 2 230 000 unités pour un produit de 223 000 \$ dans le cadre d'un placement privé.

b) Montant à payer aux apparentés

Au 30 septembre 2023, les comptes créditeurs et charges payables comprennent 997 249 \$ (31 mars 2023 – 763 572 \$) à payer à des apparentés. Ces montants ne portent pas d'intérêt, ne sont pas garantis et n'ont pas de modalités de remboursement fixes.

Au 30 septembre 2023, le solde de 94 448 \$ (31 mars 2023 - 20 000 \$) est dû à un administrateur et est inclus comme prêt d'une partie apparentée. Ce montant n'est pas garanti, ne porte pas intérêt et n'a pas de modalités de remboursement fixes.

c) Options

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, un total de 5 750 000 options a été attribué aux principaux dirigeants de la Corporation pour acheter des action à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028. La Corporation a enregistré une rémunération à base d'actions de 469 482 \$ pour les options octroyées aux parties apparentées.

NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 septembre 2023, la Corporation avait 253 275 928 actions ordinaires en circulation, dont 4 000 000 sont entières. Après l'exercice clos le 30 septembre 2023, 17,759,260 actions ont été émises dans le cadre de placements privés en octobre et novembre 2023.

À la date de ce rapport, la Corporation a 271,035,188 actions ordinaires en circulation.

OPTIONS

Au 30 septembre 2023, la Corporation a un total de 20 580 000 options en circulation. Après l'exercice clos le 30 septembre 2023, 550 000 options ont expiré sans avoir été exercées.

À la date de ce rapport, la Corporation a 20 030 000 options en circulation.

BONS DE SOUSCRIPTION

Au 30 septembre 2023, la Corporation avait 51 324 049 bons de souscription en circulation.

Après l'exercice clos le 30 septembre 2023, 18,704,816 bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés en octobre et novembre 2023.

À la date de ce rapport, la Corporation a 70,028,865 bons de souscription en circulation.

FACTEURS DE RISQUE

PROSPECTION

La prospection et l'exploitation minière comportent un degré de risque élevé. Peu de projets de prospection aboutissent en production. Les autres risques liés aux activités de prospection et d'exploitation minière comprennent les formations inhabituelles ou imprévues, les incendies, les pannes de courant, les conflits de travail, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et les pénuries de main-d'œuvre, de machinerie ou d'équipement adéquats ou appropriés.

Le développement d'un projet minier est assujéti à de nombreux facteurs, notamment le coût de l'exploitation minière, les variations de la qualité du matériau extrait, les fluctuations des marchés des minéraux et des devises, le coût de l'équipement de traitement et d'autres, tels que les revendications des Premières Nations et la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation concernant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix de la ressource naturelle produite, la Corporation peut décider de ne pas entreprendre ou poursuivre la production commerciale.

Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Corporation pour explorer ses projets se traduiront par la découverte d'une quantité commerciale de minerai. La plupart des projets de prospection n'aboutissent pas à la découverte de gisements minéraux commercialement viables.

RÈGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET AUTRES RÈGLEMENTS

Les lois, réglementations et mesures environnementales actuelles et futures pourraient entraîner des coûts supplémentaires imprévisibles, des dépenses en immobilisations, des restrictions ou des retards dans les activités de la corporation. Les réglementations et normes environnementales sont soumises à des révisions constantes et pourraient être considérablement renforcées, ce qui pourrait avoir un impact sérieux sur la Corporation et sa capacité à développer économiquement ses projets. Avant de commencer l'exploitation minière d'un projet, la Corporation doit obtenir des permis environnementaux et l'approbation des autorités

réglementaires. Rien ne garantit que ces permis et approbations seront obtenus ou qu'ils le seront en temps opportun. Le coût de la conformité aux réglementations gouvernementales peut également avoir une incidence sur la viabilité d'une opération ou empêcher complètement le développement économique d'un projet.

FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La Corporation ne dispose pas actuellement de ressources financières suffisantes pour entreprendre ses programmes de prospection et de développement prévus. Le développement des projets de la Corporation dépend donc de sa capacité à lever les fonds supplémentaires nécessaires. Rien ne garantit que la Corporation réussisse à obtenir le financement requis. La Corporation possède également une expérience limitée dans le développement de projets de ressources, et sa capacité à le faire dépend de l'utilisation de personnel qualifié ou de la signature d'ententes avec d'autres grandes entreprises de ressources qui peuvent fournir l'expertise requise.

PRIX DES MINÉRAUX

Les facteurs qui influencent la valeur marchande du platine, du palladium, du rhodium, du cuivre, du cobalt, du nickel, du carbone graphite et de tout autre minerai découvert échappent au contrôle de la Corporation. L'impact de ces facteurs ne peut pas être prédit avec précision. Les prix des ressources peuvent fluctuer considérablement et l'ont fait ces dernières années.

RISQUES NON COUVERTS PAR LES ASSURANCES

La Corporation peut faire l'objet de réclamations découlant d'effondrements, de pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de ces réclamations diminuerait et pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités de prospection et d'exploitation minière.

signé "Herb Duerr"

Président et Chef de la direction

signé "Richard Barnett"

Chef de la direction financière